Musique et liturgie à la cathédrale d'Amiens au Moyen âge. Une exposition insolite aux archives départementales de la Somme

par Frédéric Billiet

Les organisateurs de l'événement *In seculum* ont souhaité exposer un panel représentatif des documents relatifs à la vie musicale de la cathédrale d'Amiens au Moyen Age conservés aux Archives départementales de la Somme dans la série G qui contient les archives du clergé régulier avant la Révolution.

Les grands livres liturgiques, chartes, nécrologes, comptes, notations musicales et inventaires du Trésor de la cathédrale, recensés par Glenn Johnson (Yale University) et les chercheurs de l'équipe Patrimoines et Langages Musicaux de l'Université Paris-Sorbonne, évoquent l'activité des chanoines qui récitaient l'office jour et nuit. Ils témoignent aussi de l'importance de la Maîtrise des enfants de chœur et des maîtres qui la dirigent, mais aussi de la qualité et de la modernité des répertoires chantés sous les voûtes de l'imposant édifice gothique. La présentation de ces documents dans le cloître de l'ancien couvent des Visitandines a été particulièrement appréciée par les visiteurs.

Parmi les documents concernant la maîtrise de la cathédrale d'Amiens la pièce la plus précieuse exposée fut la charte de 1324 (4G1052) conférant un statut capitulaire aux enfants de chœur. Le texte de ce parchemin sur lequel sont apposés deux sceaux acte une réforme de l'instruction des enfants de chœur pour améliorer la qualité du chant. Les noms des enfants de chœur figurent sur des registres ou sur des parties insolites de certains manuscrits qui ont été présentés. Une liste de noms a été ajoutée au XVI^{e} siècle entre deux obits (offices pour les trépassés) du manuscrit 4G2975 ; des noms d'enfants mêlés à des graffitis de signes de mesure et de portées musicales ont été illicitement tracés sur les pages de garde et dans les marges du grand livre liturgique de la cathédrale (4G2974).

Les inventaires de la Maîtrise étaient intéressants à lire pour avoir une idée des répertoires polyphoniques chantés dans la cathédrale. Dans l'inventaire du 4 août 1547, le Maître Laurent Bonnart fait état de nombreux volumes où sont contenus les *Salve Regina (...),* « des mottés de vielle musicque » et « ung mottet à XXXVI parties » sans jamais préciser le nom des compositeurs. En revanche, le fait que l'inventaire de 1612 cite des compositeurs emblématiques de la musique religieuse après le Concile de Trente (Du Caurroy, Lassus (?), Le Jeune, Bournonville) montre que le style d'écriture tend progressivement à prédominer sur la fonctionnalité du manuscrit.

Les comptes et obituaires (calendriers des offices anniversaires pour les trépassés) disposés dans les vitrines purent témoigner de la présence de maîtres et de théoriciens de renom au sein du chapitre de la cathédrale. Parmi eux se distinguent Richard de Fournival, Pierre de la Croix, Guillaume de Machaut et Firmin ad Latus.

Le nom de **Richard de Fournival**, écrivain picard et chanoine à Amiens dès 1239, figure sur le nécrologe pour l'Hôtel Dieu d'Amiens. Il est l'auteur de la *Biblionomia*, catalogue raisonné sous forme allégorique de sa bibliothèque amiénoise. Après sa mort (1260), cette bibliothèque a été léguée au collège de la Sorbonne. L'actuelle bibliothèque de la Sorbonne a communiqué une photographie d'une copie de ce catalogue datant du XIV^{e} siècle (Ms. 636) et dont le folio 11 présente une liste de quatre livres de musique qui étaient en sa possession vers 1250.

Pierre de la Croix (*Petrus de Cruce*), compositeur et théoricien majeur de la musique mesurée de l'*Ars Nova*, résida à Amiens au Palais de l'évêque Guillaume de Mâcon à partir de 1301. Il est l'auteur du *Tractatus de tonis* - recueil d'antiennes classées selon le ton psalmodique auquel elles correspondent – qui rend compte de sa connaissance de la liturgie amiénoise.

Guillaume de Machaut (vers 1300-1377), célèbre poète et compositeur de l'*Ars Nova* a séjourné à Amiens en 1343 comme le prouvent les comptes de marances de la cathédrale tenus par des chanoines, concernant essentiellement la vie au choeur et au cloître.

Firmin ad Latus, figure comme chantre (1287-1296) dans le beau livre relié conservé aux Archives **(4G2975).** Il est aussi cité comme le propriétaire d'un livre d'*organa* dans l'inventaire du Trésor de la cathédrale (4G1135).

La dernière partie de l'exposition fut consacrée aux livres de musique qui figuraient dans la bibliothèque disparue de la cathédrale d'Amiens. La « partition » de l'office amiénois de saint Firmin (fol. 71) figurant dans le précieux *Ordinaire* (G 2976) des Archives départementales de la Somme[1] a été présentée pour montrer les notations noires du chant monodique dont il reste des témoignages significatifs. En revanche, les livres de musique polyphonique ont disparu. Cependant, un inventaire du Trésor de la cathédrale de 1347 (4G1134) et un parchemin du XV^{e} siècle (4G1135) révèlent des titres d'œuvres polyphoniques de Pierre de la Croix, Raoul Barbitonsoris et de Firmin ad Latus. Grâce aux titres, les musicologues peuvent retrouver d'autres versions des œuvres recopiées dans des livres épargnés par les destructions, les vols ou l'usure du temps. Par exemple, le motet à quatre voix *Dieus ! Mout me fet sovent fremir* est noté dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine de Montpellier (H196). Le lien avec l'*organum* éponyme perdu, qui enrichissait encore le trésor d'Amiens au XV^{e} siècle, n'est pas établi mais il reste plausible puisque le manuscrit de Montpellier comprend des pièces attribuées par le théoricien Jacques de Liège (c.1260-1330) au compositeur et théoricien amiénois Pierre de la Croix.

Cette exposition a permis de montrer l'importance de l'étude des documents d'archives pour situer les oeuvres musicales et les compositeurs dans le contexte d'une institution liturgique aussi prestigieuse que la cathédrale d'Amiens.

1 L'usage imposait que les chants soient notés selon les cérémonies dans les graduels, antiphonaires, hymnaires et processionnaires, plus rarement dans les ordinaires *(liber ordinarius)* qui réunissent les contenus des différents livres liturgiques de l'office et de la messe pour chaque jour (féries, dimanches et fêtes).